



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-817**

Séance publique du

18 octobre 2021

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20211018- lmc1203530-DE-1-1
Date de signature : 21/10/2021
Date de réception : jeudi 21 octobre 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : REALISATION D'UNE CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE DE RELEVÉ
LASERGRAMMETRIQUE SUR LE THEATRE ANTIQUE D'ORANGE**

Le 18 octobre 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 12 octobre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Marc FERAUD, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Sellam HADAOUI à Monsieur Rémi CAPEAU, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Monsieur Rémi CAPEAU

Monsieur Jean-Christophe GRUVEL donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 OCTOBRE 2021

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Christophe GRUVEL

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : REALISATION D'UNE CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE DE RELEVÉ
LASERGRAMMETRIQUE SUR LE THEATRE ANTIQUE D'ORANGE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Direction Archéologie et Muséum a été de nouveau sollicitée par l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA), Unité de Service et de Recherche 3155 de Aix-Marseille-Université-CNRS pour réaliser une campagne complémentaire de relevé lasergrammétrique sur le théâtre antique d'Orange. Les outils topographiques tridimensionnels dont la ville s'est dotée depuis quelques années, les compétences acquises par le topographe de la direction sur ces instruments de pointe et les collaborations scientifiques étroites établies avec l'IRAA font de la Direction Archéologie et Muséum un partenaire privilégié dans le domaine de l'acquisition de données 3D et de relevés architecturaux.

Monument historique majeur de l'histoire de l'architecture antique, le théâtre d'Orange est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco et il est aussi un grand équipement culturel contemporain. Depuis 2015, il fait l'objet de travaux de mise en sécurité qui se poursuivront jusqu'en 2024 et qui représentent une opportunité unique d'approfondir son étude archéologique.

L'IRAA, avec le soutien du Ministère de la Culture (CRMH et SRA) et de la fondation A*MIDEX d'Aix-Marseille Université, a mis en place le projet TAIC (Théâtre Antique Intelligent et Connecté) avec une équipe interdisciplinaire réunissant géomaticiens, architectes et archéologues.

A cette fin, le projet TAIC souhaite faire du théâtre d'Orange un champ d'application qui s'appuie pleinement sur les robustes acquis en archéologie des Systèmes d'Informations

géographique (SIG) pour les associer au potentiel du processus BIM (Building Information Modelig) et particulièrement du HBIM (HeritageBIM). Il doit se dérouler de 2021 à 2024, sous la forme de campagnes de relevés ponctuelles.

Les méthodes d'acquisition tridimensionnelle enrichissent les données topographiques concernant le monument et font évoluer les pratiques de relevés et d'observation. Les levés lasergrammétriques permettent aux équipes de recherche d'asseoir leurs travaux de relevés manuels sur des bases topographiques millimétrées, indispensables pour l'étude et la fouille d'un théâtre de cette envergure et à l'élaboration d'une maquette numérique de haute définition du monument.

Pour faire suite aux deux précédentes campagnes de lever 3D qui ont été réalisées en 2019 et 2020, la Direction Archéologie accompagne désormais le projet TAIC par une prestation lasergrammétrique. La prochaine campagne d'acquisition est prévue courant octobre 2021.

La Direction Archéologie et Muséum a proposé un devis correspondant à l'exécution de cette prestation, pour un montant de **2 525,69 € HT**, soit **2 851,13 € TTC**.

Le coût de cette prestation sera pris en charge par le CNRS qui assurera aussi directement les frais de transport et d'hébergement.

Cette prestation ne revêt pas uniquement un caractère économique. Elle découle de la collaboration, déjà ancienne, entre l'IRAA et la Direction Archéologie et Muséum, et, dans une perspective plus large, enrichit les échanges et expériences des agents respectifs de ces deux structures sur l'étude et les relevés de théâtres antiques, monuments de spectacle hautement symboliques de la romanité, dont la ville d'Aix-en-Provence est également dotée.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le principe de la réalisation, par la Direction Archéologie et Muséum, du relevé lasergrammétrique sollicité par l'IRAA-AMU-CNRS sur le Théâtre d'Orange ;
- **DIRE** que les recettes relatives à la réalisation de ce relevé lasergrammétrique seront imputées au budget général de la Ville sur la ligne n° 8223 (92324 70688 1706) pour un montant prévisionnel de **2 525,69 € HT**, soit **2 851,13 € TTC** ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2021-817 - REALISATION D'UNE CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE DE RELEVÉ
LASERGRAMMETRIQUE SUR LE THEATRE ANTIQUE D'ORANGE -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

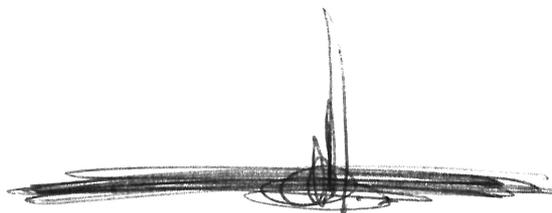
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/10/2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Direction Archéologie et Muséum
 Direction Générale des Services Techniques
 Direction Générale des Services Techniques Adjointe
 Bâtiments & Grands Équipements
 Direction Archéologie et Muséum
Ville d'Aix-en-Provence

PRESTATION DE LASERGRAMMÉTRIE
POUR l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (USR 3155 AMU-CNRS)

THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE 2021
 DEVIS DES LEVERS LASERGRAMMÉTRIQUES DES ESPACES IMPACTÉS PAR LES TRAVAUX 2021-2022

SUIVI ADMINISTRATIF ET COMPTABLE	Nature de la Prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant Journalier HT en euros	PRIX HT en euros
			1	1	204,11	204,11
LEVERS DE TERRAIN (Acquisition)	Nature de la Prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant Journalier HT en euros	PRIX HT en euros
CAVEA et MURS DE PRECINCTION	Lever au Scanner 3D	Topographe	1	1	324,62	324,62
MUR DE SCENE	Lever au Scanner 3D	Topographe	1	1	324,62	324,62
BASILIQUES EST et OUEST	Lever au Scanner 3D	Topographe	1	1	324,62	324,62
		TOTAL		3		973,86
TRAITEMENT DES DONNÉES	Nature de la Prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant Journalier HT en euros	PRIX HT en euros
	Traitement brut des données	Topographe	1	3	224,62	673,86
	Réalisation des plans, ortho-images et des élévations	Topographe	1	3	224,62	673,86
		TOTAL		6		1347,72
Déplacements et logements sur place pris en charge par l'IRAA					TOTAL € HT	2 525,69 €
					TVA 20 %	325,44 €
					TOTAL € TTC	2 851,13 €